

Jean-Baptiste André Godin à Jacques Philippe Delorme, 5 août 1871

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jacques Philippe Delorme, 5 août 1871, 1871-08-05

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52627>

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation3 p. (128r, 129v, 130r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 août 1871](#)

Lieu de rédaction Bellevue, Meudon (Hauts-de-Seine)

Destinataire [Delorme, Jacques Philippe](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Delorme a chargé Denisart de rappeler à Godin la question des cachets métalliques en remplacement de ceux en carton pour la distribution des secours aux femmes des militaires. Godin demande à Delorme de faire prendre à ce sujet une délibération par le conseil municipal. Sur le paiement des réquisitions faites

par les Prussiens à la municipalité de Guise.

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Personnes citées

- [Conseil municipal de Guise](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Ministre des finances \(France\)](#)

Événements cités [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités [Prusse](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Belle veue le 5 aout 1748

affectionnées affectionnées

M. Dénisart vient de me
demander que nous fassions
charge à Mr rappeler
les écrits omis dans nos
remplacés avec un carreau
que nous avons pris
pour les distributions de
sous aux familles
des militaires, après lui
avoir rappelé comment il
veut le faire apprendre,
je pens' utile de vous
en faire à vous même
pour vous dire qu'on
semble n'essayer de faire
toutes les opérations pour
faire combiner plus
le conseil municipal

les succès que nous avons
graves. elle concernent la
distribution des denrées, à
leur importance présente
et le point d'assurance pour
modérer les usages de
l'heureux. Des bénifications
je crois donc que nous
ferions bien de faire prendre
à l'Assemblée nationale
puis dans le sens de
groupes que je vous en avais
évoqué : cela donnerait à la
mesure un caractère plus
de grâce. parce que les
membres de l'Assemblée
auraient laissé le temps de
faire inscrire ce que l'on a
à dire fait sur l'application des
distributions.

vous aurez par votre voie
compté rendu de la séance
et saisissez que la question va

prochainement des réquisitions
 faites aux communes
 après les prélèvements
 le prair a été porté
 à la tribune j'aurai
 remis le premier au
 ministre nos mandats
 prélevés sur les intérêts
 d'armes. mais il n'y a
 pas encore de décret de
 la ministre des Finances
 mais dit qu'il tarderait
 de faire passer nos
 mandats en prochainement
 à la tribune que dans
 le cas où ce ne serait
 pas possible il rentreroit
 dans la somme des re
 déclamations que nous
 aurions à faire dans
 l'état bien dévoué

Godes 1777